Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CINQUIÈME ATTRIBUTION DES BOURSES DU FONDS DU SPORT

Trente-cinq champions vaudois récompensés

Les Bourses du Fonds du sport vaudois 2009 ont été attribuées aujourd'hui à trente-cinq sportifs d'élite vaudois en sport individuel. Lors de cette cinquième édition, la Fondation d'aide aux sportifs vaudois (FASV) et le Canton leur ont remis des bourses de 7000 et 5000 francs, financées par la commission du Fonds du sport.

Destinées à encourager les meilleurs sportifs d'élite vaudois en sport individuel, les Bourses du Fonds du sport vaudois ont été instaurées en 2005 afin de les aider à s'entraîner dans les meilleures conditions possibles et les remercier de l'image positive et dynamique qu'ils donnent du canton en Suisse et à l'étranger.

Traditionnellement remises par le Canton de Vaud et la Fondation d'aide aux sportifs vaudois, ces bourses sont financées par la Commission du fonds du sport vaudois. D'un montant de 7000 francs ou de 5000 francs, elles sont attribuées chaque année aux sportifs vaudois en sport individuel en possession d'une carte Swiss Olympic or, argent, bronze ou Talents Card internationale.

Cette année, 35 sportives et sportifs vaudois remplissent ces critères, contre 30 en 2008. Dix-sept d'entre eux toucheront cette bourse pour la première fois en 2009. Il s'agit de Julien Baillod (natation), Jérôme Chapuis (cyclisme trial), Mike Chavanne (judo), Anthony Dumartheray (badminton), Elias Fahran (aviron), Erika Fredrikson (voile), Jovian Hediger (ski de fond), Anne-Sophie Koehn (ski alpin), Alexis Kovgar (trampoline), Romain Loup (aviron), Manon Luther (voile), Hugo Pfister (aviron), Lucy Pichard (ski de fond), Loïc Schir (trampoline), Ellen Sprunger (athlétisme), Lea Sprunger (athlétisme) et Flamur Zuberi (taekwondo).

Le "coup de coeur" permet à Patrick Joye (aviron) de recevoir également cette aide financière. Il s'agit d'un soutien non renouvelable attribué à un sportif particulièrement méritant qui ne remplit pas toutes les conditions d'octroi d'une bourse "classique". Le Conseil de la FASV a estimé que la persévérance et les sacrifices consentis par Patrick Joye pour pratiquer son sport à un très haut niveau méritaient d'être récompensés.

Comme pour les trois éditions précédentes, le tennisman Stanislas Wawrinka a renoncé à la bourse à laquelle il aurait eu droit, pour en faire bénéficier le mouvement juniors du Groupement vaudois de tennis.

Outre les bourses, la Fondation d'aide aux Sportifs vaudois distribue aussi quelque 100'000 francs par année à une soixantaine de jeunes sportifs d'élite qui se distinguent par leurs résultats et les efforts déployés pour combiner harmonieusement études ou apprentissage et pratique d'un sport de haut niveau.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 octobre 2009

DEC, Nicolas Imhof, chef du Service de sports, 021 316 39 30 - Jacques Perrin, président de la Fondation d'aide aux sportifs vaudois - 021 683 10 05/079 213 50 15

Liste_beneficiaires_fonds_sport_2009